

Procès-verbal N°10 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 30 Octobre 2025
À :	14h00
Présidence :	M. Jean Pierre RIEU
Présents :	Mme Cendrine MENUJIER, Mr Bernard PERIS, Mr Patrick AURILLON, Mr Pierre Jean JULLIAN
Absent(s) :	

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)
Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.
A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable.
(Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°9 de la réunion du Jeudi 23 Octobre 2025.

COUPE OCCITANIE

TIRAGE AU SORT COUPE OCCITANIE FINALES DEPARTEMENTALES :

- ✓ 7 Matchs disputés par 14 clubs - (Les 9 vainqueurs du 3^{ème} Tour + les 5 clubs de R1).
- ✓ Entrée en compétition des clubs de R1 - (F.C VAUVERT 1 (R1) – NIMES.O (R1) – E.S LE GRAU DU ROI 1 (R1) – AV.S ROUSSON 1 (R1) - AIGUES MORTES 1 (R1)).
- ✓ Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du premier nommé sauf si le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement au moins une division au-dessous de celui de son adversaire, la rencontre est alors inversée (Art 69.3 du règlement de la Coupe Occitanie).
- ✓ En cas de rencontre entre deux clubs de même niveau si le club tiré deuxième s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu ce club sera désigné club recevant (Art 69.3 du règlement de la Coupe Occitanie).
- ✓ En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, départage par une épreuve de 5 tirs au but (Minimum).
- ✓ Les frais de déplacements et indemnités des officiels sont à la charge du club recevant (Art 72.4 du règlement de la Coupe Occitanie).

Le tirage au sort intégral et non géographique des finales Départementales de la Coupe Occitanie, effectué au siège du District Gard Lozère par M. Patrick CHAMP (Président de la Commission Technique) et par M. Claude BOUILLET (Président de la Commission des Arbitres), a donné lieu aux rencontres suivantes :

Match N°1 :	NIMES CHEMIN BAS 1 (R2) / AV.S ROUSSON 1 (R1)
Match N°2 :	O.C REDESSAN 1 (D1) / U.S.S.AIGUES MORTES 1 (R1)
Match N°3 :	F.C. CABASSUT 1 (D1) / F.C. VAL DE CÈZE 1 (D1)
Match N°4 :	FC TAVEL 1 (D3) / F.C VAUVERT 1 (R1)
Match N°5 :	A.S. BEAUVOISIN 1 (D3) ou F.C RODILHAN 1 (D2) / ST GILLES AEC 1 (R3)
Match N°6 :	F.C CHUSCLAN LAUDUN 1 (R3) / NIMES.O (R1)
Match N°7 :	E.S MARGUERITTES 1 (R3) / E.S LE GRAU DU ROI 1 (R1)



Clubs présents au tirage :

- ✓ A.S. BEAUVOISIN 1 (D3)
- ✓ F.C. VAL DE CÈZE 1 (D1)
- ✓ FC TAVEL 1 (D3)
- ✓ F.C. CABASSUT 1 (D1)
- ✓ O.C REDESSAN 1 (D1)
- ✓ ST GILLES AEC 1 (R3)

Clubs absents (Regrettés) :

- ✓ F.C RODILHAN 1 (D2)
- ✓ NIMES CHEMIN BAS 1 (R2)
- ✓ U.S.S.AIGUES MORTES 1 (R1)
- ✓ F.C VAUVERT 1 (R1)
- ✓ F.C CHUSCLAN LAUDUN 1 (R3)
- ✓ NIMES.O (R1)
- ✓ E.S MARGUERITTES 1 (R3)
- ✓ E.S LE GRAU DU ROI 1 (R1)

✚ Ces rencontres se dérouleront le **Dimanche 16 Novembre 2025 à 14h30.**

Les 7 vainqueurs seront qualifiés pour la suite de la compétition gérée directement par la LFO.

COUPE GARD LOZÈRE 2025/2026

TIRAGE AU SORT COUPE GARD LOZÈRE TOUR DE CADRAGE :

- ✓ Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du premier nommé sauf si plus d'une division les séparent, la rencontre est alors inversée (Art 5. 1/c du règlement de la Coupe Gard Lozère).
- ✓ En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, départage par une épreuve de 5 tirs au but Minimum (Art 6.2 du règlement de la Coupe Gard Lozère).

Le tirage au sort intégral et non géographique du tour de cadrage de la Coupe Gard Lozère, effectué au siège du District Gard Lozère par M. Lucas LESCURE (Secrétaire Administratif) et par M. Patrick AURILLON (Membre de la Commission Seniors).

Assiste au tirage M. Claude BOUILLET (Président de la Commission des Arbitres), a donné lieu aux rencontres suivantes :

- ✓ 56 Clubs participent au tour de cadrage : 16 D2 – 29 D3 – 11 D4.
- ✓ 22 Matchs disputés par 44 clubs / 12 clubs exempts.

- | | |
|--------------|---|
| Match N°1 : | SF REMOULINS 1 (D3) / F.C MILHAUD 1 (D3) |
| Match N°2 : | S.O CALMETOIS 1 (D4) / ST F.C SAINT CHAPTES 1 (D4) |
| Match N°3 : | S.C MANDUEL 1 (D3) / ENT.S ROCHEFORT SIGNARGUES 1 (D3) |
| Match N°4 : | NIMES CASTANET 1 (D3) / F.C. VATAN 1 (D2) |
| Match N°5 : | NIMES C.O. SOLEIL LEV. NIM 1 (D2) / U.S ST JULIEN PEY. 1 (D3) |
| Match N°6 : | F.C ST QUENTIN 1 (D4) / ALL FIVE ACADEMIE AFA 1 (D2) |
| Match N°7 : | U.S BOUILLARGUES 1 (D3) / LM/STA SEDISUD 1 (D3) |
| Match N°8 : | F.C MONTFRINOIS 1 (D4) / O. ST HILAIRE LA JASSE 1 (D2) |
| Match N°9 : | F.C RIBAUTE TAVERNES 1 (D3) / F.C. CANABIER 1 (D2) |
| Match N°10 : | E.F. VÉZENOBRES CRUV 1 (D2) / U.S. GARONS 1 (D2) |
| Match N°11 : | R.C. ST LAURENT ARB. 1 (D4) / E.S THÉZIER 1 (D2) |
| Match N°12 : | E.J.P. GRAND COMBIEN 1 (D3) / LE VIGAN P.V.A.F.C 1 (D2) |
| Match N°13 : | ASC CHAMBORIGAUD 1 (D3) / S.A ST HIPPI.FORT 1 (D2) |



Match N°14 :	NIMES C.S CHEMINOT NIMOIS 1 (D3) / F.C BOISSET ET GAUJAC 1 (D3)
Match N°15 :	G.C GALLICIAN 1 (D4) / A.S. DE CAISSARGUES 1 (D2)
Match N°16 :	F.C RODILHAN 1 (D2) / R.C SAUVETERRE 1 (D3)
Match N°17 :	S.C. ST MARTIN VALG. 1 (D2) / F.C SALINDRES 1 (D3)
Match N°18 :	F.C UZES 1 (D4) / NIMES EST FUTSAL 1 (D4)
Match N°19 :	U.S VALLABREGUES 1 (D4) / A.S LE COLLET 1 (D3)
Match N°20 :	F.C CALVISSON 1 (D2) / U.S. PUJAULAISE 1 (D3)
Match N°21 :	J.S.O AUBORD 1 (D4) / A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 1 (D2)
Match N°22 :	ZEPHIR CONGENIES 1 (D4) / F.C. LANGLADE 1 (D2)

Clubs exempts :

- 1 - A.S. BEAUVOISIN 1 (D3)
- 2 - FC TAVEL 1 (D3)
- 3 - O.C BELLEGARDE 1 (D3)
- 4 - E.S. 3 MOULINS 1 (D3)
- 5 - A.S. VERSOISE 1 (D3)
- 6 - F.C PONTIL PRADEL 1 (D3)
- 7 - NIMES MAS DE MINGUE 1 (D3)
- 8 - GALLIA C. QUISSACOIS 1 (D3)
- 9 - AS ST PAULET 1 (D3)
- 10 - A.S CENDRAS 1 (D3)
- 11 - F.C MEJANNES 1 (D3)
- 12 - A.S BAGARD 1 (D3)

✓ **Ces rencontres se dérouleront le Dimanche 16 Novembre 2025 à 14h30.**

✓ Les 1/32^{ème} de la Coupe Gard Lozère se dérouleront le 05 Janvier 2026 avec l'entrée en lice des clubs de R1-R2-R3-D1.

Le tirage au sort intégral et non géographique des 1/32^{ème} de la Coupe Gard Lozère sera effectué le Jeudi 11 Décembre 2025 au siège du District Gard Lozère.

COUPE OCCITANIE 3^{ème} TOUR

La Commission Technique en Arbitrage PV N°1 du 29/10/2025 donne à refaire jouer l'épreuve des tirs au but avec les 11 joueurs ayant terminés la rencontre A.S. BEAUVOISIN 1 (D3) / F.C RODILHAN 1 (D2) du 26/10/2025.

Le terrain de BEAUVOISIN n'ayant pas d'éclairage homologué la séance des tirs au but aura lieu sur le terrain (à déterminer) le **Jeudi 06 Novembre 2025 à 20h00.**

CHAMPIONNAT ARRETE MUNICIPAL

Suite à l'arrêté Municipal de la Mairie de ST HILAIRE DE BRETHMAS interdisant l'utilisation du stade Paul DOUARCHE.

Dépt 3 Poule C

La rencontre N°53653570 du 02/11/2025 O. ST HILAIRE LA JASSE 2 (D3) / F.C MOUSSAC 2 (D3) est reprogrammée le 16/11/2025 à 15h00.

CHAMPIONNAT REPROGRAMMATIONS

Dépt 3 Poule A

La rencontre N° 53516195 non jouée pour terrain impraticable du 19/10/2025. A.S BAGARD 1 (D3) / C.A. BESSÈGEOIS 2 (D3) est fixée le **16/11/2025 à 15h00.**



Dépt 3 Poule D

La rencontre N° 53626676 non jouée pour terrain impraticable du 05/10/2025.

O.C BELLEGARDE 1 (D3) / E.S. 3 MOULINS 1 (D3) est fixée le **16/11/2025 à 15h00.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Pierre Rieu



La Secrétaire

Mme Cendrine MENUJIER

